

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2011

Étaient présents : Étaient présents : BERNARD Micheline, BARITEAU Philippe, RENOU Gérard, BERNARD Gilbert, BOURDON Céline, LAFOND Chantal, BARIL Marilyne, LAFORGE Fabienne, METTEN Laëtitia, SAUNIER Luc et TERRIEN Philippe.

Secrétaire de séance : Madame BOURDON Céline

Ordre du Jour :

- ☞ Approbation du Compte-rendu du 28 septembre 2011
- ☞ Lotissement communal : choix du cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité
- ☞ Logement communal
- ☞ Ateliers municipaux
- ☞ Squat des jeunes
- ☞ Mur de clôture de l'école
- ☞ Eclairage public
- ☞ Illuminations de Noël
- ☞ Décisions budgétaires
- ☞ Rapport d'activités CDC Plaine d'Aunis
- ☞ Commission Départementale de Coopération Intercommunale
- ☞ Questions diverses

Le compte rendu de conseil municipal du 28 Septembre 2011 est approuvé.

CHOIX DU CABINET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE : AMENAGEMENT DU FIEF DE FORGES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la publicité diffusée dans le journal « Sud-Ouest »,

17 dossiers ont été sollicités et 3 offres ont été reçues :

- SIAM CONSEILS de Tours pour 13 700 € hors taxes
- GROUPE CREHAN de Bordeaux pour 12 000 € hors taxes
- Christophe RIVALLAND de La Rochelle pour 8 000 € hors taxes

La Commission s'est réunie à deux reprises pour étudier les offres.

Au vu des critères établis par le cahier des charges SIAM CONSEILS propose une mission plus complète, très concrète et une méthodologie plus claire.

La commission propose donc au Conseil Municipal de choisir SIAM CONSEILS.

LOGEMENT COMMUNAL :

Les travaux seront terminés d'ici quelques semaines. Une plus-value de 1.300 € est à prévoir sur le devis électricité (hotte, sèche-serviette et radiateurs). Mme AUGUIN pourra réintégrer le logement. Une intervention des agents est à prévoir dans le logement occupé actuellement, avant une location envisagée en Avril/Mai.

ATELIERS MUNICIPAUX :

Monsieur BARITEAU Philippe explique qu'il convient de faire poser un compteur de chantier afin que les Agents puissent procéder à l'aménagement nécessaire.

SQUAT DES JEUNES :

Madame LAFORGE Fabienne transmet la demande de l'association de PAPJ afin de prévoir des sanitaires dans le local.

Monsieur RENOU Gérard est chargé de contacter l'Architecte des Bâtiments de France afin de déterminer quel aménagement du local il est possible de réaliser.

MUR DE CLÔTURE DE L'ÉCOLE :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le 19 Novembre dernier, vers 20h00, le mur de l'école a été endommagé par un véhicule. Le Conseil Municipal souhaitant élargir le trottoir afin d'améliorer la circulation piétonne aux heures d'entrée et de sortie de l'école, un constat va être établi et des devis sollicités.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Monsieur BARITEAU Philippe informe le Conseil Municipal que notre assurance Mutuelles de Poitiers accepte la prise en charge du vandalisme relatif au terrain des Allées, pour un montant de 2.268 Euros. A la suite aux essais lumineux du 5 Octobre dernier, place du souvenir, le Conseil Municipal souhaite un complément d'éclairage sur la façade est de la salle des fêtes, pour un montant estimatif de 3.700 Euros (50% à la charge de la Commune et 50% à la charge du SDEER).

ILLUMINATIONS DE NOËL :

Monsieur BARITEAU Philippe rappelle que la Commune a signé un contrat avec la société INEO pour une durée de trois ans. Cette année, sont réalisées l'extension sur le mur de l'école, une forêt de sapins devant la salle des fêtes et la réhabilitation des motifs de Puydrouard pour un montant de 2.611 Euros.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA C.D.C PLAINE D'AUNIS :

Monsieur RENOU Gérard présente le rapport d'activités 2010 de la C.D.C Plaine d'Aunis.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

Le 14 Novembre dernier, six Communes du Val de Saintonge (Tonnay-Boutonne, Puy du Lac, Puyrolland, Saint Coup, Chantemerle et Annezay) ont sollicité les Elus de la future entité « Aunis Sud » afin d'intégrer cette nouvelle C.D.C.

Lors de la réunion de la C.D.C.I du 28 Novembre dernier, l'amendement a été rejeté.

Notre territoire « Aunis-Sud » est donc connu définitivement à ce jour et comprend vingt-sept Communes :

- Huit de la C.D.C Plaine d'Aunis : Aigrefeuille, Anais, Bouhet, Chambon, Forges, Landrais, le Thou et Virson.
- Douze communes de la C.D.C de Surgères : Breuil, la Réorte, Marsais, Péré, Puyravault, St Georges du Bois, St Germain de Marencennes, St Mard, St Pierre d'Amily, St Saturnin du Bois, Surgères, Vouhé et Vandré.
- Trois communes isolées actuellement : Ballon, Ciré et Ardillières.
- Quatre communes issues du Val de Saintonge : Chervettes, Genouillé, St Crépin et St Laurent de la Barrière.

La prochaine commission est prévue le 19 Décembre 2011.

QUESTIONS DIVERSES :

Vœux au personnel : Le 6 Janvier 2012 à 17H30

Vœux à la population : Le 14 Janvier 2012 à 16H00.

La séance est levée à minuit.